

ANNEXE I*(article 1)***DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE****Bassin de rétention et surdimensionnement d'une conduite d'aqueduc**

Répartition des coûts			
PROJET :		MONTAGNE-DES-ROCHES PHASE 2E	
DESCRIPTION	PROMOTEUR	VILLE	VILLE SUR-DIMENSIONNEMENT
	\$	\$	\$
A	TRAVAUX D'IMPLANTATION (soumission)		
	AQUEDUC DOMESTIQUE	206 580,15 \$	79 565,25 \$
	PLUVIAL	187 630,00 \$	
	VOIRIE	328 656,00 \$	
	ÉCLAIRAGE	399 291,00 \$	
	PARC (incluant éclairage)	100 320,00 \$	
	BASSIN DE RÉTENTION :		
	MAJEUR		
	DE LA MONTAGNE DES ROCHES	17 115,94 \$	
	MINEUR		
	DE LA MONTAGNE DES ROCHES	71 621,28 \$	71 621,26 \$
	FRAIS D'ADMINISTRATION ET DE TECHNIQUE (10% POUR PROMOTEURS ET BÉNÉFICIAIRES)	NIL	
	SOUS-TOTAL A =	1 311 214,37 \$	79 565,25 \$

DESCRIPTION	PROMOTEUR	VILLE	VILLE SUR-DIMENSIONNEMENT
	\$	\$	\$
B	TRAVAUX DE PARACHÈVEMENT		
	VOIRIE BASSIN DE RÉTENTION PARC MONTAGNE-DES-ROCHES	214 430,00 \$	
	FRAIS D'ADMINISTRATION ET DE TECHNIQUE (15% POUR PROMOTEURS ET BENEFICIAIRES)	32 164,50 \$	
	SOUS-TOTAL B =	246 594,50 \$	
	SOUS-TOTAL A ET B + IMPREVUS (5%) =	1 557 808,87 \$	83 543,51 \$
	TOTAL		
	TPS (7 %)	109 046,62 \$	5 848,05 \$
	TVQ (7.5%)	125 014,16 \$	6 704,37 \$
	TOTAL (promoteur avec taxes)	1 791 869,65 \$	96 095 93 \$
	TOTAL (Ville avec taxes)	182 597,40 \$	96 095,93 \$

Annexe approuvée le 15 avril 2003 par :

Daniel Dumas, ingénieur
Ingénierie
Réseaux-Est